Saint-Damase
Fière de son histoire

AVIS PUBLIC

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

Considérant que l'Organisation mondiale de la santé a déclaré une pandémie de la COVI-19 le 11 mars 2020;

Considérant le numéro de décret 782-2021 du 9 juin 2021, qui prolonge l'état d'urgence pour une période additionnelle, soit jusqu'au 18 juin 2021;

Considérant le changement de palier d'alerte dès le 28 juin 2021 qui sera en zone verte.

La séance du conseil municipal prévue le 6 juillet 2021 à 19 H 30 et les suivantes seront en présentiel.

Les mesures sanitaires en vigueur devront être respectées.

Donné à Saint-Damase, ce 21 juin 2021

Johanne Beauregard
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Municipalité de Saint-Damase
Téléphone : 450 797-3341
Courriel : info@st-damase.qc.ca
Télécopieur : 450 797-3543
www.st-damase.qc.ca
115, rue Saint-Étienne
Saint-Damase, Québec J0H 1J0